



**RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE
PREMIER TRIMESTRE 2025**

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
SECTEURS D'ACTIVITÉS	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2024	3
MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS	3
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	4
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS	5
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	9
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	13
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	16

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou la « société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans quatre secteurs d'activités : la Télédiffusion, les Services cinématographiques et audiovisuels, les Magazines ainsi que la Production et la distribution. En Télédiffusion, la Société est active en création, en diffusion et en production d'émissions de divertissement, de sports, d'information et d'affaires publiques ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter neuf services spécialisés. Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que des services de postproduction. Dans le secteur Magazines, Groupe TVA publie de nombreux titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur Production et distribution se spécialise dans la production et la distribution d'émissions de télévision destinées au marché mondial. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du premier trimestre 2025 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2025 et 2024 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024, de même qu'avec les états financiers consolidés résumés au 31 mars 2025. Tous les montants sont en dollars canadiens.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur Télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc. (« Qolab »).
- **Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)** inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription (« services d'accessibilité média ») ainsi que les services de postproduction et de production virtuelle.
- **Le secteur Magazines** comprend les activités d'édition de magazines ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur Production et distribution**, par l'entremise, entre autres, des sociétés du groupe Incendo (« Incendo ») et de la division TVA Films, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléséries destinés au marché mondial.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2024

- Mme Annick Mongeau, qui siège au conseil d'administration de la Société depuis 2014, a annoncé qu'elle ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat à titre d'administratrice à la fin de celui-ci qui se termine le 6 mai 2025.
- Le 19 mars 2025, Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction par intérim de la Société, a annoncé que Mme Lyne Robitaille avait décidé de prendre sa retraite et qu'elle quitterait par conséquent ses fonctions de vice-présidente principale, Journaux, Livres et Magazines le 14 mai prochain.
- Le 28 février 2025, dans le contexte où l'industrie de la production télévisuelle et cinématographique fait face à de nombreux défis, la Société, d'un commun accord avec Jean-Philippe Normandeau, vice-président, studios et développement international de MELS et chef de l'exploitation d'Incendo, a décidé d'abolir le poste qu'il occupait.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais financiers, les frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part du bénéfice dans des sociétés associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel d'amortissement des actifs corporels et incorporels, y compris toute charge de dépréciation d'actifs, ainsi que le coût associé à des mesures ponctuelles de restructuration, et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du BAIIA ajusté négatif avec la perte nette divulguée aux états financiers consolidés résumés de la Société.

Tableau 1

Rapprochement du BAIIA ajusté négatif présenté dans ce rapport avec la perte nette divulguée aux états financiers consolidés résumés
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	2024
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté :		
Télédiffusion	(19 713) \$	(21 259) \$
Services cinématographiques et audiovisuels	123	2 605
Magazines	(181)	(319)
Production et distribution	17	(370)
Éléments intersectoriels	(740)	42
	(20 494)	(19 301)
Amortissement	4 970	6 210
Frais financiers	326	1 238
Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres	1 872	(1 892)
Recouvrement d'impôts	(7 269)	(6 676)
Part du bénéfice dans des sociétés associées	(84)	(278)
Perte nette	(20 309) \$	(17 903) \$

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Comparaison des premiers trimestres 2025 et 2024

Revenus de 119 668 000 \$, en baisse de 9 493 000 \$ (-7,3 %).

- Diminution dans les secteurs Télédiffusion (5 770 000 \$ ou -5,4 % des revenus du secteur), Services cinématographiques et audiovisuels (3 750 000 \$ ou -23,1 %) ainsi que Magazines (609 000 \$ ou -8,0 %).
- Augmentation dans le secteur Production et distribution (26 000 \$ ou 1,4 %).

BAIIA ajusté négatif de 20 494 000 \$, soit un écart défavorable de 1 193 000 \$ (-6,2 %).

- Écart défavorable dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (2 482 000 \$ ou -95,3 %).
- Écart favorable dans les secteurs Télédiffusion (1 546 000 \$ ou 7,3 %), Production et distribution (387 000 \$) ainsi que Magazines (138 000 \$ ou 43,3 %).

Perte nette attribuable aux actionnaires de 20 309 000 \$ (-0,47 \$ par action de base) pour le premier trimestre de 2025, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 17 903 000 \$ (-0,41 \$ par action de base) pour la même période de 2024. Cet écart défavorable de 2 406 000 \$ (-0,06 \$ par action de base) s'explique essentiellement par :

- l'écart défavorable de 3 764 000 \$ au niveau des frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres; et
- l'écart défavorable de 1 193 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté négatif;

partiellement contrebalancés par :

- l'écart favorable de 1 240 000 \$ au niveau de la charge d'amortissement; et
- l'écart favorable de 912 000 \$ au niveau des frais financiers.

Charge d'amortissement de 4 970 000 \$, soit une baisse de 1 240 000 \$ qui s'explique essentiellement par la baisse de la charge d'amortissement associée à des actifs incorporels découlant d'acquisitions d'entreprises passées ainsi qu'à des équipements techniques complètement amortis.

Frais financiers de 326 000 \$, soit une diminution de 912 000 \$ découlant principalement d'un écart favorable au niveau des intérêts sur la dette lié à un niveau d'endettement moyen ainsi qu'à un coût de financement moyen moins élevés par rapport au premier trimestre 2024.

Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres de 1 872 000 \$ pour le premier trimestre de 2025 comparativement à -1 892 000 \$ pour la période correspondante de 2024, soit un écart défavorable de 3 764 000 \$.

- Au cours du premier trimestre 2025, la Société a enregistré une charge de 2 194 000 \$ découlant principalement de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts, dont 1 734 000 \$ dans le secteur Télédiffusion, 322 000 \$ dans le secteur Production et distribution ainsi que 138 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (une charge de 417 000 \$ pour la période correspondante de 2024 dont 303 000 \$ dans le secteur Télédiffusion, 111 000 \$ dans le secteur Magazines ainsi que 3 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels).
- Au cours du premier trimestre 2025, la Société a également comptabilisé un gain de 322 000 \$ lié à la liquidation d'un placement de portefeuille.
- Le 28 mars 2024, la Société a conclu la vente à sa société mère d'un immeuble situé à Saguenay pour un produit de disposition de 2 600 000 \$. Cette transaction a entraîné un gain sur disposition de 2 309 000 \$ comptabilisé au cours du premier trimestre 2024.

Recouvrement d'impôts de 7 269 000 \$ (taux d'imposition effectif de 26,3 %) au cours du premier trimestre 2025, comparativement à un recouvrement d'impôts de 6 676 000 \$ (taux d'imposition effectif de 26,9 %) à la même période de 2024, soit un écart favorable de 593 000 \$ qui s'explique principalement par l'augmentation de la perte déductible à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

Part du bénéfice dans des sociétés associées de 84 000 \$ au premier trimestre 2025, comparativement à 278 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2024, soit un écart défavorable de 194 000 \$ qui s'explique par la diminution des résultats financiers d'une entreprise associée dans le domaine de la télévision.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Télédiffusion

Comparaison des premiers trimestres 2025 et 2024

Revenus de 101 893 000 \$, soit une diminution de 5 770 000 \$ (-5,4 %), essentiellement attribuable à :

- la baisse de 10,9 % des revenus du Réseau TVA provenant principalement :
 - de la baisse de 9,4 % des revenus publicitaires, malgré une hausse de 4,2 % des revenus numériques;
 - de la baisse de 53,9 % des revenus liés à la vidéo sur demande (« VSD ») découlant de la diminution de la tarification pour ces services; et

- de la baisse des revenus locatifs;
- contrebalancées en partie par :
- l'augmentation des revenus de contenu, découlant notamment de la comptabilisation de la quote-part estimée de la Société de l'accord avec Google en lien avec la *Loi sur les nouvelles en ligne*;
 - la baisse de 5,2 % des revenus des chaînes spécialisées de divertissement provenant des baisses de 8,7 % de leurs revenus publicitaires et de 3,9 % de leurs revenus d'abonnement; et
 - la baisse de 14,1 % des revenus de Qolab découlant d'un volume d'activités moindre;
- contrebalancées en partie par :
- la hausse de 18,9 % des revenus publicitaires de « TVA Sports » ainsi que l'augmentation de 1,2 % de ses revenus d'abonnement, essentiellement pour sa plateforme de diffusion en continu, découlant, entre autres, de la présentation de *La Confrontation des 4 nations* au cours du premier trimestre 2025.

Statistiques d'écoute du marché francophone

Tableau 2

Statistiques d'écoute du marché francophone

(Parts de marché en %)

Premier trimestre 2025 vs Premier trimestre 2024			
	2025	2024	Écart
Chaînes généralistes francophones :			
TVA	24,2	24,9	-0,7
SRC	15,1	15,7	-0,6
noovo	6,0	6,9	-0,9
	45,3	47,5	-2,2
Chaînes spécialisées et payantes francophones :			
TVA	17,7	15,9	1,8
Bell Média	12,7	12,9	-0,2
Corus	3,7	4,2	-0,5
SRC	7,0	5,9	1,1
Autres	4,8	4,5	0,3
	45,9	43,4	2,5
Total chaînes anglophones et autres :	8,8	9,1	-0,3
Groupe TVA	41,9	40,8	1,1

Source : Numeris - Québec franco, 1^{er} janvier au 31 mars, l-d, 2h-2h, t2+.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2025, les parts de marché de Groupe TVA ont augmenté de 1,1 part par rapport à la période correspondante de 2024, passant de 40,8 parts à 41,9 parts.

Les parts de marché combinées des chaînes spécialisées de Groupe TVA ont été de 17,7 parts pour le premier trimestre de 2025 comparativement à 15,9 parts pour la même période de 2024, soit une augmentation de 1,8 part. La chaîne de nouvelles et d'affaires publiques « LCN » a connu une croissance exceptionnelle de 1,5 part par rapport au trimestre correspondant de 2024, alimentée, entre autres, par le contexte politique américain ainsi que par l'intérêt que suscite la

campagne électorale fédérale. Elle conserve ainsi le titre de la chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec avec ses 8,0 parts de marché, devançant même la chaîne généraliste noovo.

La chaîne « TVA Sports » a affiché une croissance significative de 0,9 part découlant, entre autres, de la diffusion de *La Confrontation des 4 nations* au cours du trimestre. Les chaînes de divertissement ont quant à elles connu un recul de 0,6 part.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 24,2 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes. Le Réseau TVA a diffusé 3 des 5 émissions les plus regardées au Québec durant le premier trimestre 2025, dont la quotidienne *Indéfendable* avec un auditoire moyen de près de 1,4 million de téléspectateurs ainsi que *Star Académie – Le variété* qui s'est démarquée avec près de 1,3 million de téléspectateurs.

BAIIA ajusté négatif de 19 713 000 \$, soit une variation favorable de 1 546 000 \$ (7,3 %), expliquée principalement par :

- l'amélioration du BAIIA ajusté négatif du Réseau TVA découlant de la baisse de 10,1 % de ses charges d'exploitation, provenant essentiellement d'économies au niveau des coûts de contenu, des coûts liés au personnels et des commissions sur ventes publicitaires, qui ont plus que compensé la baisse de ses revenus telle qu'expliquée ci-dessus;
- la hausse de 86,3 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées d'information, attribuable principalement à la baisse de 8,9 % des charges d'exploitation de « LCN » en lien avec la baisse des coûts de contenu; et
- l'augmentation de 29,7 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées de divertissement découlant essentiellement de la baisse de 9,4 % de leurs charges d'exploitation, notamment au niveau des coûts de contenu, qui a plus que compensé la baisse de leurs revenus telle qu'expliquée ci-dessus;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports », découlant de la hausse de 8,4 % de ses charges d'exploitation, dont une augmentation des coûts de contenu avec la diffusion, entre autres, de *La Confrontation des 4 nations* au cours du premier trimestre 2025 et ce, malgré la hausse de ses revenus telle qu'expliquée ci-dessus.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 119,7 % pour le premier trimestre 2024 à 119,3 % pour le premier trimestre 2025. La baisse provient de la diminution plus importante des charges d'exploitation que la baisse des revenus.

Services cinématographiques et audiovisuels

Comparaison des premiers trimestres 2025 et 2024

Revenus de 12 500 000 \$, soit une baisse de 3 750 000 \$ (-23,1 %), principalement attribuable à :

- la diminution de 52,2 % des revenus générés par les activités de location de studios et d'équipements découlant d'un volume d'activités moins élevé au cours du premier trimestre 2025, alors qu'au trimestre correspondant de 2024, des productions d'envergure étaient présentes dans les studios;
- la baisse de 12,5 % des revenus de services d'accessibilité média en lien avec la baisse de la tarification, liée à des gains d'efficience technologique, et avec la baisse du volume d'activités; et
- la baisse des revenus de production virtuelle découlant d'un volume d'activités moindre;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation des revenus de location de mobiles liée à la hausse du volume d'activités; et
- l'augmentation de 6,9 % des revenus liés aux activités de postproduction découlant d'un volume d'activités plus élevé.

BAIIA ajusté de 123 000 \$, soit une variation défavorable de 2 482 000 \$, découlant principalement de la diminution de la rentabilité des activités de location de studios et d'équipements, expliquée par la baisse du volume d'activités causée par l'absence de productions d'envergure, contrebalancée en partie par l'augmentation de la rentabilité des activités de postproduction et de location de mobiles découlant de la hausse du volume d'activités.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 84,0 % pour le premier trimestre 2024 à 99,0 % pour le premier trimestre 2025. Cette hausse provient de la baisse plus importante des revenus que la diminution des charges d'exploitation.

Magazines

Comparaison des premiers trimestres 2025 et 2024

Revenus de 7 010 000 \$, soit une baisse de 609 000 \$ (-8,0 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 13,7 % des revenus d'abonnement dans les catégories « Mensuels » et « Artistiques »;
- la baisse de 7,6 % des revenus en kiosque, principalement pour la catégorie « Artistiques » découlant, entre autres, du retrait de certaines parutions;
- la baisse de 6,6 % de l'aide provenant du Fonds du Canada pour les périodiques; et
- la baisse de 5,9 % des revenus publicitaires.

Fonds du Canada pour les périodiques

Le 1^{er} avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le FCP qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. En 2020, le ministre du Patrimoine canadien a annoncé la modernisation de ce fonds avec l'objectif de miser davantage sur la création de contenu canadien, un changement prenant effet pour le cycle de subventions débutant le 1^{er} avril 2021 et prévoyant une période de transition de cinq ans, à la fin de laquelle les changements apportés au programme seront tous en vigueur. Compte tenu que l'ancienne méthode d'attribution des subventions était davantage axée sur la diffusion des titres, ce changement a et aura un impact sur le montant d'aide gouvernementale dont bénéficie ce secteur d'activités et provenant de ce programme régulier. L'ensemble de l'aide reliée à ce fonds est entièrement enregistré à titre de revenus et représente 23,5 % des revenus du secteur pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2025 (23,1 % pour la période correspondante de 2024).

BAIIA ajusté négatif de 181 000 \$, soit une variation favorable de 138 000 \$ (43,3 %), découlant principalement d'économies, notamment au niveau des frais d'impression et des frais de contenu, qui ont plus que compensé la baisse des revenus, telle qu'expliquée ci-dessus.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 104,2 % pour le premier trimestre 2024 à 102,6 % pour le premier trimestre 2025. Cette baisse provient de la diminution plus importante des charges d'exploitation en proportion des charges totales du secteur que la baisse des revenus en proportion des revenus totaux.

Production et distribution

Comparaison des premiers trimestres 2025 et 2024

Revenus de 1 902 000 \$, soit une légère augmentation de 26 000 \$ (1,4 %), principalement attribuable à :

- l'augmentation des revenus de distribution sur les plateformes d'écoute en continu; contrebalancée en partie par :
 - la baisse des revenus de distribution de toutes les autres catégories, dont, entre autres, au Canada, à l'international et en salle.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 19,9 % des revenus de ce secteur pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2025 alors qu'elles représentaient 22,2 % pour la période correspondante de 2024.

BAIIA ajusté de 17 000 \$, soit une variation favorable de 387 000 \$, expliquée principalement par la marge brute totale plus élevée pour Incendo principalement en lien avec l'augmentation des revenus de distribution sur les plateformes d'écoute en continu, telle que mentionnée ci-dessus, ainsi qu'à des économies au niveau des frais administratifs d'Incendo, contrebalancées en partie par la baisse du BAIIA ajusté généré par TVA Films.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué et représentent 99,1 % pour le premier trimestre 2025 contre 119,7 % pour la même période de 2024. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des charges d'exploitation.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 3 suivant :

Tableau 3 Résumé des flux de trésorerie de la Société (en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(30 601) \$	817 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(4 703)	(3 310)
Disposition d'immobilisations corporelles	-	2 600
Autres	(278)	(524)
Augmentation de la dette	(35 582) \$	(417) \$

Situation à la fin :

Emprunt bancaire	8 231	\$	3 667	\$
Tranche à court terme de la dette auprès de la société mère	64 994		33 976	
Dette	73 225	\$	37 643	\$

Activités d'exploitation

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en baisse de 31 418 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2025 par rapport à la période correspondante de 2024 principalement dû à :

- la variation nette défavorable de 29 367 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, notamment des écarts défavorables au niveau des créateurs, charges à payer et provisions ainsi que des droits de contenu à payer, contrebancés en partie par un écart favorable au niveau du contenu audiovisuel; et
- l'écart défavorable de 1 193 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté négatif.

Fonds de roulement de 15 876 000 \$ au 31 mars 2025 comparativement à un fonds de roulement de 26 063 000 \$ au 31 décembre 2024. Cet écart défavorable de 10 187 000 \$ est principalement attribuable à l'augmentation de la dette auprès de la société mère et à la baisse des débiteurs, contrebancées en partie par la baisse des créateurs, charges à payer et provisions ainsi que par la hausse du contenu audiovisuel et des frais payés d'avance.

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels de 4 703 000 \$ pour le premier trimestre de 2025, comparativement à 3 310 000 \$ pour la même période de 2024, soit une hausse de 1 393 000 \$ (42,1 %). Cette hausse s'explique essentiellement par des déboursés plus importants au cours du premier trimestre 2025 relativement au plan de réorganisation annoncé le 2 novembre 2023, et qui concernent notamment des équipements techniques et des améliorations locatives, de même que certaines démarches liées à l'amorce du projet de transformation de l'ancien siège social de la Société.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2025, les sorties de fonds en lien avec les immobilisations corporelles et actifs incorporels consistaient principalement en des déboursés liés à des projets débutés en 2024 et financés par les créateurs et charges à payer au 31 décembre de cette même année, dont des investissements en lien avec le plan de réorganisation annoncé le 2 novembre 2023, tels que mentionnés ci-dessus.

Disposition d'immobilisations corporelles nil pour le premier trimestre de 2025 (2 600 000 \$ au cours de la période correspondante de 2024 découlant de la disposition d'un immeuble situé à Saguenay en faveur de la société mère).

Activités de financement

Dette auprès de la société mère (excluant les frais de financement reportés) de 65 000 000 \$ au 31 mars 2025, comparativement à 34 000 000 \$ au 31 décembre 2024, soit une hausse de 31 000 000 \$ découlant principalement de l'utilisation de la dette pour financer les flux utilisés par les activités d'exploitation et les activités d'investissement.

Situation financière au 31 mars 2025

Liquidités disponibles nettes de 46 769 000 \$, soit une facilité de crédit renouvelable disponible et inutilisée de 55 000 000 \$, moins un emprunt bancaire de 8 231 000 \$.

Au 31 mars 2025, la totalité du capital de 65 000 000 \$ sur la dette auprès de la société mère était à rembourser au cours de la prochaine période de douze mois.

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 0,1 année au 31 mars 2025 (0,4 année au 31 décembre 2024). La dette était constituée en totalité de dette à taux variable au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024.

Le 28 juin 2023, la Société a conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de 120 000 000 \$ venant à échéance le 15 juin 2025, intervenue avec QMI en tant que prêteur. Cette facilité de crédit renouvelable porte intérêt au *Canadian Overnight Repo Rate Average* (« CORRA ») ou au taux préférentiel du Canada, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de la Société.

Le 28 juin 2023, la Société a également procédé à la clôture d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de 20 000 000 \$, remboursable sur demande. Cette facilité de crédit à demande porte intérêt au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de la Société.

Concurremment, la Société a mis fin le 28 juin 2023 à sa facilité de crédit renouvelable syndiquée de 75 000 000 \$.

Les deux nouvelles facilités de crédit comportent certaines clauses restrictives ainsi que des représentations et garanties standards pour ce type d'ententes.

Au 31 mars 2025, une somme de 3 702 000 \$ était prélevée sur la facilité de crédit à demande, en plus des lettres de crédit en circulation d'un montant total de 2 554 000 \$. À cette même date, une somme de 65 000 000 \$ était utilisée sur la facilité de crédit renouvelable auprès de QMI. Au 31 décembre 2024, une somme de 382 000 \$ était utilisée sur la facilité de crédit à demande, en plus des lettres de crédit en circulation d'un montant total de 2 573 000 \$. À cette même date, une somme de 34 000 000 \$ était utilisée sur la facilité de crédit renouvelable auprès de QMI.

En décembre 2021, Investissement Québec a accordé un prêt non garanti et ne portant pas intérêt au montant maximal de 25 000 000 \$ à Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. afin d'appuyer la construction d'un quatrième studio de production. Le prêt comporte certaines clauses restrictives ainsi que des représentations et garanties standards pour ce type de prêt. L'entente prévoit le remboursement du prêt par sept versements annuels débutant le 30 septembre 2027. Au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024, aucun montant n'avait été déboursé par Investissement Québec relativement à ce prêt.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles externes et auprès de la société mère devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels, d'acquisitions d'entreprises, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiements d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes et d'obligations locatives, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires et pour respecter ses engagements et garanties.

Au 31 mars 2025, la Société respectait toutes les conditions relatives à ses facilités de crédit renouvelables.

Analyse du bilan consolidé au 31 mars 2025

Tableau 4

Bilans consolidés de Groupe TVA

Analyse des principales variations entre les 31 mars 2025 et 31 décembre 2024

(en milliers de dollars)

	31 mars 2025	31 décembre 2024	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
Actifs				
Débiteurs	116 572 \$	134 835 \$	(18 263) \$	Impact de l'encaissement de certains comptes à recevoir de clients externes et de sociétés sous contrôle commun et associées ainsi que de la baisse du volume dans certains secteurs d'activités.
Contenu audiovisuel à long terme	65 019	82 517	(17 498)	Impact de la baisse des avances à long terme et des droits pour les chaînes spécialisées ainsi que des droits pour des films.
Passifs				
Créditeurs, charges à payer et provisions	117 935 \$	145 454 \$	(27 519) \$	Impact du paiement des soldes dus à des sociétés sous contrôle commun et à des fournisseurs et de la baisse du volume d'activités.
Tranche à court terme de la dette auprès de la société mère	64 994	33 976	31 018	Impact de l'utilisation de la dette pour financer les flux utilisés par les activités d'exploitation et les activités d'investissement.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation de la Société comprennent les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette et les obligations locatives, les paiements pour des contrats d'acquisition de contenu audiovisuel ainsi que les engagements relatifs aux dépenses en immobilisations corporelles, actifs incorporels et autres engagements.

Afin d'obtenir un résumé des obligations contractuelles de la Société, veuillez vous référer au rapport de gestion annuel de Groupe TVA pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. En date du 31 mars 2025, aucune modification significative n'a été apportée aux obligations contractuelles importantes de la Société depuis la fin de l'exercice précédent.

Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du premier trimestre 2025, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 28 758 000 \$ (28 554 000 \$ au premier trimestre 2024). La légère hausse provient principalement d'une augmentation des services de location, de production et de postproduction auprès de sociétés associées, nette d'une diminution des revenus de contenu, d'abonnement et de publicité auprès de sociétés sous contrôle commun.

Pour le premier trimestre de 2025, la Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 30 226 000 \$ (35 674 000 \$ pour le premier trimestre de 2024). La baisse provient principalement d'une diminution des achats de contenu auprès de sociétés associées.

De plus, au cours du premier trimestre 2025, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 340 000 \$ (841 000 \$ au premier trimestre 2024). La diminution des honoraires de gestion facturés découle du transfert vers la société mère de certains services. Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 2 239 000 \$ pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2025 et 2024 ainsi que des intérêts pour un montant de 820 000 \$ sur la facilité de crédit renouvelable garantie pour le premier trimestre 2025 (1 716 000 \$ pour la période correspondante de 2024).

Capital-actions

Le tableau 5 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 595 774 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 11 avril 2025.

Tableau 5
Capital-actions en circulation au 11 avril 2025
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	38 885 535	5,33 \$

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2025, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujetti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à www.sedarplus.ca et www.groupetva.ca.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques reliés à la perte de clients clés dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur Production et distribution), les risques reliés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques reliés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques reliés aux relations de travail ainsi que les risques liés aux urgences en matière de santé publique, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société

qui sont disponibles à www.sedarplus.ca et www.groupetva.ca, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 5 mai 2025 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 5 mai 2025

Tableau 6
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES
(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2025		2024					
	31 mars		31 déc.	30 sept.	30 juin			
Exploitation								
Revenus	119 668	\$	146 701	\$	112 416	\$	143 951	\$
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté	(20 494)	\$	5 031	\$	12 221	\$	13 170	\$
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(20 309)	\$	(1 143)	\$	2 608	\$	(2 905)	\$
Données par action de base et diluées								
Résultat par action de base et dilué	(0,47)	\$	(0,03)	\$	0,06	\$	(0,07)	\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et diluées (en milliers)	43 206		43 206		43 206		43 206	
2024								
	31 mars		31 déc.		30 sept.		30 juin	
Exploitation								
Revenus	129 161	\$	151 714	\$	118 620	\$	138 760	\$
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté	(19 301)	\$	5 904	\$	16 485	\$	(3 843)	\$
Perte nette attribuable aux actionnaires	(17 903)	\$	(15 872)	\$	(639)	\$	(7 847)	\$
Données par action de base et diluées								
Résultat par action de base et dilué	(0,41)	\$	(0,37)	\$	(0,01)	\$	(0,18)	\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et diluées (en milliers)	43 206		43 206		43 206		43 206	

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités causés, entre autres, par les variations saisonnières des revenus publicitaires, les habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, les besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux, la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux et les calendriers de livraison afférents. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur Télédiffusion, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Dans le secteur Magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre alors que dans le secteur Production et distribution, les charges d'exploitation varient en fonction des calendriers de livraison ainsi que des revenus estimatifs futurs.

Par conséquent, les BAIIA ajustés des périodes intermédiaires peuvent varier d'un trimestre à l'autre.